



Prends soin de mon doudou!¹

En cette nouvelle période de réformes tous azimuts dans le canton de Neuchâtel, saluons la création d'un collectif citoyen préoccupé par la prise en charge de l'enfance dans le canton de Neuchâtel. Premier constat: dans les secteurs éducatifs, thérapeutiques ou sociaux, les moyens nécessaires manquent et des coupes budgétaires sont régulièrement à l'agenda politique!

Un clip vidéo de six minutes a été créé pour dénoncer cette dérive et ses conséquences. Le SAEN a rencontré le collectif, qui ne compte pas s'arrêter là! À suivre! (pg)

¹ <https://prendssoindemondoudou.websself.net/>

Devoirs...

Un groupe de travail réunissant des représentants des directions, des enseignant-e-s et des parents d'élèves s'est penché résolument sur le serpent de mer des devoirs à domicile.

Des recommandations ont été formulées, applicables de la 3^e à la 11^e année de la scolarité obligatoire.

Régionalisation oblige, le Département de l'éducation et de la famille espère que les cercles scolaires introduiront ces recommandations durant l'année scolaire 2019-2020 en tenant compte des conditions locales, de l'organisation scolaire et de leurs besoins. Cela devrait constituer un test de faisabilité avant une éventuelle adoption définitive.

Le groupe de travail appelle au développement de la communication entre les actrices et les acteurs concernés. (pg)

la vigie



Sollicitude?

Un membre en arrêt maladie a reçu un courrier de l'administration de son cercle le rendant attentif au fait qu'il atteindra prochainement les 180 jours de maladie accordés. Le responsable RH précise encore que s'il reprend progressivement à temps partiel, comme c'est prévu et pratiqué dans presque tous les cas, cette période sera toutefois assimilée à des jours de maladie (sans nuance) incrémentant le décompte de l'assurance perte de gain.

Il paraît que c'est «légal». Visiblement, un employeur peut être à la fois respectueux du droit et immoral vis-à-vis de son personnel. Également dans nos écoles...

Surprise, surprise... La couverture varie d'un cercle scolaire à l'autre. Dans le «privé», les meilleurs services RH ont fait stipuler dans les CGA que le droit à 720 indemnités journalières au maximum est valable pour chaque **cas** de maladie. Ça peut changer la vie. Renseignez-vous auprès de votre administration!



"AVEC NOUS
Où tu veux
Quand tu veux..."



+41(0)58 317 18 08
info@romandie-campus.com
www.romandie-campus.com

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?

Nous arrivons au terme d'une année scolaire bien remplie. L'heure est aux bulletins à remplir, aux activités à terminer et aux fêtes de fin d'année à organiser. Sur le plan syndical, certains signaux laissent songeur.

.....
Pierre-Alain Porret, président du SAEN



Une étude LCH-SER publiée début mai montre une légère diminution du nombre d'heures de travail annuel des enseignant-e-s. Tant mieux. Tant mieux! Par contre, elle révèle aussi une augmentation de la fatigue générée par la gestion de classes et d'élèves difficiles, qui touche de plus en plus d'enseignant-e-s.

Le 19 mai, la population suisse a accepté la réforme fiscale fédérale. Cela apportera des revenus pour l'AVS, mais aura des conséquences sur les finances cantonales. Que se passera-t-il à Neuchâtel? Après plusieurs années d'économies successives, parviendra-t-on enfin à réinvestir davantage dans l'école?

Quelques jours plus tard, la démission du chef de service du Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) a pris tout le monde par surprise. Juste au moment où la réflexion autour du projet de regroupement des écoles professionnelles, avec la création du futur Centre de formation professionnel neuchâtelois (CPNE), doit démarrer. Il faudra trouver rapidement une personne compétente pour piloter cet important chantier.

Fin mai, l'enquête suisse sur les compétences fondamentales montrait que les élèves neuchâtelois sont un peu à la peine en français et en maths, en comparaison romande. Comment interpréter de tels chiffres? Certes, le plan d'études et les moyens d'enseignement sont les mêmes, mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte, et la diversité des fonctionnements scolaires rend les comparaisons difficiles.

«C'est dans le calme et la confiance que sera votre force»

Cette citation biblique, reprise par Patrick Pollicino, a attiré mon attention dernièrement. Le chef du service des sports de

la ville de Neuchâtel titrait ainsi son édito¹, pour parler de la nouvelle vague du «vivre slow». En effet, dans bien des pays privilégiés, on observe depuis quelques années un mouvement qui appelle à ne pas se laisser emporter par le tourbillon effréné du progrès technologique et à retrouver une certaine qualité de vie en ralentissant certaines activités. On parle alors de *slow-food*, de *slow-work* ou encore de *slow-shopping*.

Slow-education?

Et si, face aux pressions imposées par le rythme trépidant de la vie scolaire, nous parvenions à retrouver un peu de sérénité? Si nous prenions un peu de distance face aux contraintes des réformes scolaires qui nous désécurisent, face aux coupes budgétaires qui nous fragilisent, face aux nouvelles qui induisent des inquiétudes pour l'avenir de notre école?

Quels que soient les soucis qui nous préoccupent, nous devons nous rappeler que l'éducation est un art qui s'exerce dans le calme, que la confiance réciproque entre tous les acteurs et toutes les actrices de cette tâche est une donnée fondamentale, et que la force que nous voulons donner à nos élèves ne se mesure que difficilement avec des graphiques et des statistiques.

Ce n'est qu'en nous libérant du sentiment d'urgence dû au stress que nous redécouvrirons le plaisir d'enseigner, et nos élèves la joie d'apprendre. Hâte-toi lentement, disaient nos grands-parents. *Chi va piano va sano e va lontano...*

Je vous souhaite de belles et reposantes vacances d'été!

SAEN

+41 (0)79 748 29 12
 www.saen.ch

.....
¹ ArcInfo, «Les sports/le mag» de mai 2019, page 3.

La face cachée des chiffres

Selon le mémento statistique de l'école neuchâteloise, l'effectif moyen des classes au cycle 1 est de 18,1 élèves. Mais, au-delà du nombre, acceptable en apparence, la réalité est toute autre. Une collègue attend ainsi avec appréhension la rentrée d'août avec une cohorte annoncée de vingt-deux élèves en 3e année. Quatre élèves au-dessus de la moyenne... Dans la population, certains pensent que ce n'est pas insurmontable...

Brigitte Tisserand

C'est vrai que quand le citoyen lambda et moi-même étions à l'école, dans les années 70, les effectifs des classes tournaient autour des vingt-quatre. Et ça fonctionnait. Mais les méthodologies ont changé. Difficile d'organiser des ateliers dans des locaux conçus pour des classes de vingt-quatre enfants en rang d'ognon. L'évaluation a changé, demandant d'observer davantage les enfants dans l'accomplissement d'une tâche. Et que dire de l'évolution de la société avec des familles devenues clientes, dont on doit satisfaire toutes les demandes.

Mais revenons à cette fameuse classe de vingt-deux élèves. Sept d'entre eux vont déjà à l'orthophonie, deux en ergothérapie, trois se rendent au soutien par le mouvement, cinq ont droit au soutien pédagogique et quatre enfants allophones suivent un soutien langagier. L'un d'entre eux présente une dysphasie sévère et sera suivi par l'unité ambulatoire de langage (UAL) mise en place par le CERAS - Centre régional d'apprentissage spécialisés. Deux autres sont signalés pour une dyspraxie sévère. En tout, dix élèves sont concernés par un suivi individuel. Dix élèves qui exigent une attention particulière, une adaptation du programme et un suivi régulier ponctué de multiples réseaux. Gageons que, à l'instar de ses prédécesseuses, la collègue ayant à faire face à ce surplus de travail se trouvera rapidement en situation d'épuisement.

Constatant l'insuffisance des mesures mises en place depuis l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers¹, le SAEN réclame depuis longtemps déjà que ces élèves comptent double dans les effectifs des classes. Dans le contexte financier actuel du canton de Neuchâtel, ce genre de mesure n'est pas vu d'un bon œil, car ça implique évidemment une augmentation du nombre de classes, donc des salaires supplémentaires. Une fois de plus, c'est évidemment un mauvais calcul. Non seulement le nombre des enseignant-e-s en situation de burnout explose en engendrant des dépenses considérables, mais les enfants eux aussi en font les frais. Nul besoin de rappeler ici que les problèmes qui n'ont pu être traités convenablement dans les petits degrés se reporteront sur les années suivantes. Ils mettront en difficulté d'autres collègues privant les élèves, cahoté-e-s dans un carrousel de remplaçant-e-s plus ou moins adéquat-e-s, de vivre la scolarité sereine à laquelle ils ont droit.

Pourtant, il est probable qu'une telle mesure se solderait par des coûts neutres au niveau du budget cantonal tout en permettant une formidable «économie humaine» du côté du corps enseignant et des élèves. Peut-on espérer un sursaut de lucidité de nos politiciens face à la réalité du terrain?

¹ Voir *Prends soin de mon doudou*, p. 51.

Les membres des associations et syndicats cantonaux d'enseignants affiliés au SER bénéficient d'un rabais de 19% sur l'assurance vélo et sur d'autres encore.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser



Maths: mauvaise moyenne!

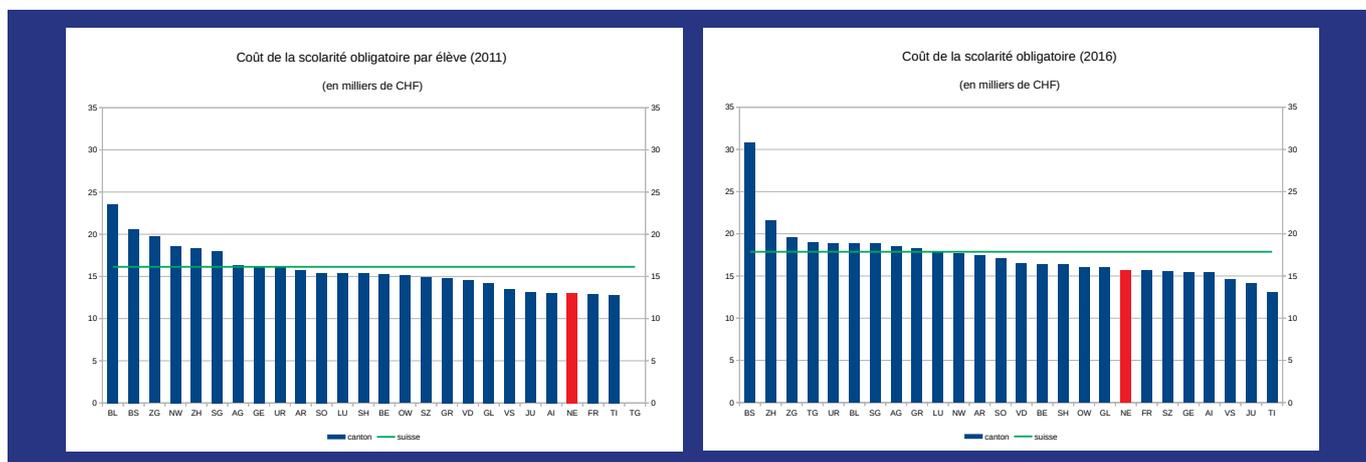
Ainsi donc, les résultats des élèves neuchâtelois aux tests de maths COFO 2016 sont mauvais! Les machines à communiquer ont immédiatement embrayé pour relativiser la contreperformance: «Les élèves neuchâtelois·es dans la moyenne», «L'école la moins chère de Suisse tient la moyenne»...

Pierre Graber

La moins chère?

C'est de bonne guerre, nous l'avons longtemps affirmé. Pour être précis, il faudrait dire parmi les moins chères (dans le trio de queue) si on considère l'ensemble de la

scolarité obligatoire ou alors évoquer les deux premiers cycles (école primaire). Mais, de toute façon, c'était vrai avant la mise en place des nouvelles structures (régionalisation)!



En cinq ans, le cout annuel moyen par élève est passé de Fr. 13'000.- à Fr. 15'600.-, alors que l'impact des décisions pédagogiques (davantage de leçons) se limite à Fr. 500.-environ!

Et les maths dans tout ça?

Le rapport national 2016¹ est intéressant et il est vain de vouloir résumer 188 pages en quelques lignes. Disons-le d'emblée, Neuchâtel présente les plus mauvais résultats avec Bâle-Ville. On se doute donc que les moyens financiers investis dans le système scolaire n'expliquent pas tout...

Retenons un paramètre: dans les deux cantons, les élèves de familles parlant seulement une langue étrangère à la maison sont en grande difficulté. D'une manière générale, la compréhension des problèmes et des consignes explique partiellement le piètre résultat. Il semble donc indispensable de trouver un moyen d'intégration langagière pour les adultes et de développer sérieusement les mesures d'aide aux enfants allophones.

Quelques considérations encore. L'épreuve était intégralement informatisée... Cela peut aussi expliquer certaines différences entre cantons. Le très faible usage des salles dédiées pour des activités mathématiques dans nos centres, ainsi que, plus généralement, la res-

ponsabilité de l'apprentissage parfois confiée à des enseignant·e·s maîtrisant eux-mêmes insuffisamment l'outil peuvent avoir joué un rôle. Il semble bien que les cantons présentant une meilleure réussite montrent davantage de détermination dans ce domaine aussi. Par contre, les moyens d'enseignement en maths sont les mêmes dans toute la Romandie, ce qui n'est pas le cas pour les autres branches. Les variables tiennent alors à la pédagogie, à la dotation horaire et aux structures. Sur ce plan-là, pour le cycle 3, Neuchâtel a choisi une formule proche de celle pratiquée dans le canton du Valais qui présente, lui, d'excellents résultats. Mais il ne faut pas non plus la considérer comme une potion magique, puisque Fribourg continue de répartir les élèves dans des filières à l'école secondaire avec un succès égal!

Enfin, rappelons que les élèves ont passé ces épreuves en 2016. Cela signifie qu'ils ont parcouru leur cursus scolaire intégral dans les anciennes structures. Les tests ne mesurent donc en rien la réussite de la réforme du cycle 3; pour cela, il faudra attendre la prochaine volée. Mais pour y avoir terminé ma carrière, je ne m'attends hélas pas à observer une progression manifeste.

¹ https://www.ne.ch/medias/Documents/19/05/Rapport_COFO2016.pdf